



## **ASSOCIATION DE LA HAUTE VALLEE DE L'ORGE**

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER 2014**

Le 25 janvier 2014, les membres de l'Association de la Haute Vallée de l'Orge se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du foyer rural de Saint Martin de Bréthencourt sur convocation individuelle qui leur a été faite à leur domicile.

Préalablement à l'entrée en séance, il a été établi une liste de présence qui a été élargée par tous les membres présents. Il a été joint les pouvoirs des membres représentés : 29 membres étaient présents ou représentés sur un total de 38 adhérents à jour de leur cotisation.

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte sous la présidence de Christopher Lee. Ghislaine Réfregies et Henri Queyras sont désignés comme scrutateurs.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de convocation de la présente Assemblée,
- la feuille de présence et les pouvoirs de cette Assemblée,
- les statuts de l'Association.

#### **Rapport de la trésorière**

Présentation des comptes et quitus (voir en annexe).

### **RAPPORT MORAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION ET BILAN 2013**

Le président présente le rapport moral de notre association.

Nous avons la tristesse d'évoquer le décès en novembre dernier de Monsieur Paul Hoflack, grand animateur de la branche Ste Mesme des Jardiniers de France. Au moins une fois par an, Mr Hoflack nous enseignait la taille et le greffage des arbres fruitiers, la dernière fois en avril 2013. Nous nous souvenons aussi de ses séminaires sur les orchidées, avec démonstrations sur nos propres plantes.

#### **Jardinage**

Coté jardin, les seules autres manifestations propres à l'Association en 2013 étaient le traditionnel échange de plantes au lavoir, et notre participation à l'échange de Ste Mesme. En effet, l'organisation

des journées du patrimoine de la commune de septembre dernier incombait cette fois presque entièrement à l'AHVO.

### **Les journées du Patrimoine**

Tout s'est bien passé, et 70 personnes environ ont visité l'exposition à la Chapelle de Bréthencourt. Nous avons profité de l'occasion pour numériser un certain nombre de documents de la commune de St Martin et des manifestations des années passées. A terme, la majorité se trouvera sur le site internet [www.smb.ahv-orge.org](http://www.smb.ahv-orge.org).

L'un des points forts de l'exposition était la présentation de la monographie que l'instituteur de l'époque a rédigée en 1899 pour l'exposition universelle de 1900. Nathalie et Michel Laval ont fait la transcription du document manuscrit et le texte, agrémenté de photographies de l'époque, a été imprimé pour l'occasion en grand format. Nous avons remarqué que les monographies des communes voisines ont été transcrites il y a longtemps ; la seule qui reste facilement disponible est celle de Sermaise. La comparaison des deux est intéressante et nous cherchons à savoir s'il serait possible de rendre toutes les monographies plus accessibles.

En marge de cette manifestation, nous avons remarqué que nos petites communes manquent de moyens de bien conserver les documents courants comme les photos de manifestations. Ce n'est pas de la grande histoire mais c'est de l'histoire quand-même.

### **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Orge-Yvette**

L'association est membre du collège des usagers de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Orge-Yvette. C'est Yvelines Environnement qui nous a nommés. Après pratiquement 20 années la version "finale" du SAGE est approuvée. Le document est assez complexe des points de vue juridique et scientifique ; les membres "profanes" pourraient avoir, éventuellement, l'impression d'être là pour être vus et rester relativement sages. Des associations comme la nôtre seraient plus aptes à faire leur contribution si, par exemple, les différentes cartes étaient disponibles à une résolution adéquate. Il ne faut pas oublier que les associations comptent parmi leurs membres des scientifiques et d'autres experts.

Le SAGE a beaucoup d'autorité, qui peut primer sur d'autres dispositions comme le PLU. Ses décisions sont juridiquement opposables. Le temps d'élaboration de la dernière version a été déterminé par les besoins de la mise en conformité avec le Grenelle de l'environnement, et de la consolidation et la vérification de ses bases juridiques.

Notre association aimerait collaborer avec le SAGE afin de trouver une solution pour un site industriel désaffecté au bord de l'Orge (48°31'10" N, 1°56'50" E ; voir en 'Projets pour 2014' ci-après).

### **La Mare Claire et les autres mares**

Le projet de récurage de la Mare Claire avait été repris par la CAPY, reflétant l'importance stratégique régionale de ces plans d'eau de la plaine. Apparemment le budget attribué, important, a été "raboté". Nous attendons quelques mois avant de voir si les parties concernées pourraient se concerter afin de faire faire les travaux à relativement peu de frais par une entreprise locale. Concernant l'entretien de routine les petites mares des hameaux nous cherchons à savoir si le matériel et l'expertise nécessaires

se trouvent déjà au sein de la CAPY. Ces mares font partie du patrimoine des communes ; elles sont importantes pour l'environnement et pour l'agrément.

### **La carrière des Terres Salées**

Cette année il n'y a rien à signaler sur la carrière des Terres Salées, si ce n'est que l'agrandissement prévu est en cours. Rappelons que son emplacement a été défini à l'aide de l'un de nos membres, géologue et que, par rapport au projet initial, l'installation s'avère plus intéressante pour l'entrepreneur et moins gênante pour les habitants. L'association a été invitée à visiter la carrière en 2011 (<http://www.ahv-orge.org/carrieredesterre>).

### **Restauration de la plaque de cocher**

La plaque de cocher de Hautbout, qui avait disparu lors de la rénovation d'un bâtiment, a enfin été remise à sa place. Nous ne revenons pas sur les discussions sur l'importance de ces éléments du patrimoine et l'association est reconnaissante de la vigilance de la municipalité quant aux éléments du patrimoine de ce genre. Une lettre de remerciement sera rédigée.

### **L'assainissement de Hautbout**

Il convient de rappeler d'abord que l'association est bien consciente des enjeux sanitaires et environnementaux. Les "petites" épidémies récentes dans d'autres pays ont été rapidement circonscrites et ont fait relativement peu de bruit. Cependant, sans compter les décès, des centaines de survivants se trouvent dans un état de santé plus que précaire.

Pour résumer la situation de Hautbout, le hameau est classé définitivement en zone d'assainissement collectif (éventuellement semi-collectif). En attendant le budget nécessaire, les règles du non-collectif sont appliquées implacablement lorsqu'une maison change de mains. Cela présente trois difficultés : 1) le surcoût pour le particulier par rapport au collectif, parce-que la nature du terrain nécessite un filtre (ou autre dispositif) assez coûteux et peu fiable, 2) la perte des jardins à cause de la taille du filtre. 3) l'impossibilité d'obtempérer quand il n'y a pas de jardin à perdre.

On peut lire sur l'internet et dans la presse régionale que beaucoup de petites communes rencontrent les mêmes difficultés. Nous ne pouvons pas attendre un traitement égal au sein d'une commune ; St Martin est bien en collectif mais plusieurs maisons ne peuvent pas être raccordées pour des raisons économiques et techniques.

L'information du ministère est déficiente sur plusieurs points. Par exemple, qu'est-ce qu'on est censé faire quand on n'a pas de terrain ? Il y a quelques années, dans le Calvados un agent du SPANC a proposé à un habitant de racheter le jardin de son voisin. Sur un terrain imperméable, le filtre à sable (typiquement de 35 m<sup>2</sup>) est la solution "par défaut" préconisée officiellement. La durée de vie du dispositif avant son colmatage est aléatoire et l'évacuation du matériel contaminé coûte cher. Il faut savoir aussi que la construction et le dimensionnement de la fosse septique influent sur la fiabilité de l'ensemble. Environ quarante dispositifs propriétaires moins encombrants qu'un filtre de sable font l'objet d'un arrêté ministériel ; cependant, lors d'une réunion publique le Président du SAGE a remarqué que tous ne fonctionnent pas d'une manière satisfaisante. D'autre part, l'eau qui sort d'un filtre est encore (officiellement) contaminée et on refuse de nous dire quoi faire avec s'il manque un exutoire. A Hautbout et ailleurs beaucoup de gens n'ont pas de solution conforme pour les eaux pluviales.

Il n'y aura pas de possibilité de revenir au sujet cette année. On pourrait préparer la suite en nous renseignant sur les possibilités de faire un branchement sur le tout-à-l'égout d'Ardenay.

Des informations sur la réglementation et les démarches sont enfin disponibles sur le site internet du SIBSO ; voir en 'Lexique' ci-après.

## **PROJETS POUR 2014**

### **Visites**

Quelques agriculteurs de nos communes ont réintroduit relativement récemment l'élevage de bovins. Nous nous rappelons qu'en 1899 la commune comptait 115 chevaux, 300 vaches et 1800 moutons (monographie de l'instituteur). Nous proposons de nous renseigner sur les pratiques et les difficultés rencontrées et, si possible, visiter les fermes.

Parmi d'autres sites de la région méritant une visite : le parc animalier de la forêt de Rambouillet. Nous remarquons que le tarif demandé pour une visite guidée par l'ONF, établissement public, paraît exorbitant.

### **L'usine désaffectée**

Cette ancienne entreprise de salaisons longe l'Orge au lieu dit Le Moulin Neuf. Paraît-il le site n'a aucune valeur financière à cause des frais de démolition de bâtiments, qui sont contaminés par de l'amiante. Pour financer les travaux, la municipalité a cherché à intéresser une entreprise de construction des habitations. Pour l'instant ces négociations n'ont pas abouti.

Ce projet consiste en la construction de maisons au bord de la rivière, qui peut être considérée comme un développement "en ruban" en dehors du village. Depuis le Grenelle de l'environnement et le SAGE, il nous paraît peu probable qu'un tel projet soit accepté aujourd'hui. Toutefois, il faut que le site soit dépollué un jour : la seule solution envisageable à terme semble être son retour à la nature. Probablement, le SAGE aura le dernier mot sur les modalités (par exemple l'établissement d'une zone humide). Dans un premier temps, l'Association propose de se renseigner sur le statut actuel du site, les actions envisageables et, lorsque la conjoncture le permet, des sources de financement (européenne...) à solliciter dans une telle situation. Le site est doté d'une salle polyvalente, dont les négociations de rachat par la municipalité seront très probablement relancées en 2014. La salle pourrait servir comme base pour un site naturel à visiter.

En réponse à une question sur l'amiante, autant qu'on sache c'est le seul polluant qui pose un problème. Il s'agit d'un minéral non volatil et insoluble, dont la poussière respirée ou ingérée provoque des maladies mortelles. Les techniques de sécurisation, d'enlèvement et d'enfouissement sont bien maîtrisées par des prestataires. Cependant, les moyens de protection des ouvriers et de la population lors de la dépollution sont très coûteux. Etant donné que les premiers symptômes n'apparaissent que de nombreuses années après une exposition, le contrôle de la concurrence lors des appels d'offre, ainsi que des chantiers, font l'objet d'une attention particulière.

## **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Comme tous les 2 ans, les 15 membres du conseil d'administration sont renouvelés. Janine MIGNON est nommée suite au retrait de Christine PERRIER.

C'est au sein du conseil d'administration que sont choisis les membres du bureau.

Les membres du conseil sont :

Cyrille GOLOUBINOFF	Christopher LEE	Valérie MAITRE
Véronique GOLOUBINOFF	Michel LAVAL	Michel REFREGIES
Martine PICARD	Christine GUERIN	Aimée LE GALLO
Janine MIGNON	Christine MIGNON	Claude GUERIN
Jacqueline QUEYRAS	Henri QUEYRAS	Jacques PICARD

Approuvé à l'unanimité

### **Election des membres du bureau**

Les membres du conseil d'administration élisent les membres du bureau, qui reste inchangé :

Présidente d'honneur : Jacqueline QUEYRAS

Président : Christopher LEE

Vice Président : Cyrille GOLOUBINOFF

Trésorière : Véronique GOLOUBINOFF

Secrétaire : Martine PICARD

Approuvé à l'unanimité.

Pour écrire à un membre du bureau : [contact@ahv-orge.org](mailto:contact@ahv-orge.org)

Sites internet : [www.ahv-orge.org](http://www.ahv-orge.org) ; [www.smb.ahv-orge.org](http://www.smb.ahv-orge.org)

L'assemblée se termine par un pot amical.

## LEXIQUE

### Gestion des Eaux

#### **SAGE**

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Le SAGE Orge-Yvette (notre bassin versant) est sous la responsabilité du Préfet de l'Essonne, qui assure les liens avec la préfecture des Yvelines. Site internet : <http://www.orge-yvette.fr/>.

Le SAGE Nappe de Beauce est compétent sur une partie du territoire de St Martin de Bréthencourt. Lorsque les périmètres de deux SAGE se chevauchent ainsi, c'est toujours la disposition la plus contraignante qui prévaut.

#### **CLE**

Commission Locale de l'Eau ; une commission auprès de chaque SAGE.

Composition de la CLE :

- 1) Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics. M. Bruas, Maire de St Martin de Bréthencourt, est membre de ce collège.
- 2) Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations. M. Lee, président de l'AHVO, est membre de ce collège, représentant Yvelines Environnement (remplaçant : M. Rabiant, YE).
- 3) Collège des représentants de l'Etat.

#### **SIBSO**

Syndicat Mixte du Bassin Supérieure de l'Orge. Le SIBSO a été créé le 1er janvier 2013, par la fusion des trois anciens syndicats dont le SIVSO.

Responsable de : l'entretien de la rivière et de ses berges, la gestion hydraulique, l'assainissement, la surveillance de la qualité de l'eau.

De l'information très détaillée est disponible désormais sur le site internet [www.sibso.fr](http://www.sibso.fr).

#### **SPANC**

Service Public d'Assainissement Non Collectif. Les SPANC dépendent des syndicats comme le SIBSO (voir le lien internet ci-dessus).

### Gestion territoriale

#### **SMESSY**

Syndicat Mixte d'Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Yvelines

#### **SCOT**

Schéma de Cohérence Territoriale, élaboré par le SMESSY.

# ANNEXE

## Association de la Haute Vallée de l'Orge Bilan financier au 25 janvier 2014

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Adhésions	313 €	Exposition Patrimoine	287,04 €
Intérêts Gpte sur livret	8,02 €	" "	80,00 €
Vente DVD	5,00 €	Assurance MACIF	144,40 €
		Adhésion Yvelines Environnement	50,00 €
		Achats DVD pour éditions Vidéo	25,90 €
		Papeterie et divers	3,75 €
		Couronne deuil Mr Hoflack	32,50 €
		Frais postaux	6,00 €
	<hr/>		<hr/>
	+ 326,02 €		- 629,59 €

Résultat 2013 : - 303,57 €

Solde 2012 : +1365,67 €

Solde au 25/01/2014 : +1062,10 €

Dont	Compte courant	408,34 €
	Compte sur livret	578,36 €
	Caisse	75,40 €

Vu et  


OK  
